



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28616>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **24-28616**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie d'Aix-les-Bains

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie.

Description : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie. 1 an reconductible 3 fois. Prix unitaires révisibles à la date d'anniversaire de la notification en cas de reconduction.

Identifiant de la procédure : 7b6064eb-5fba-4557-96e5-fc1732c95c24

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert prévu aux articles L2124-1 et L2124-2, R 2124-2-1°, R 2161-1 à R2161-5 du code de la commande publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90910000 Services de nettoyage

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville d'Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,140,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 - Locaux Gymnastique Volontaire

Description : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) -

Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du

contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Lot 7 - Salle St Bernadette

Description : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie.

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 48,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1 - Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - Gymnase des Prés-Riants

Description : Prestations de nettoyage de locaux et vitrerie

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : «

Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : # Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1), Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Lot 10 - Vitrierie Ecoles, Restaurants scolaires, bâtiments communaux

Description : Prestations de nettoyage de vitrerie.

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 52,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) -

Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du

contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Lot 8 - Sanitaire Capitainerie

Description : Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences

du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

Titre : Lot 5 - Bureaux école du Centre

Description : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 120,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de

l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. » #Pour le lot 5: Bureaux école du Centre : Convention avec l'État : reconnaissance de la qualité de structure d'insertion par l'activité économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. » #Pour le lot 5: Bureaux école du Centre : Convention avec l'État : reconnaissance de la qualité de structure d'insertion par l'activité économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1), - Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé

pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat).
Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référécontractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 - Vestiaires hippodrome

Description : Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 180,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 - Espace Puer

Description : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 120,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont

fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1), - Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Lot 9 - Divers entretien

Description : Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 60,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité financière, professionnelle et technique des candidats

Description : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité financière, professionnelle et technique des candidats

Description : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser

la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique (remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt

lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 - Centre Technique Municipal

Description : Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Aix-les-Bains

Ville : Aix-les-Bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 180,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences

du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 12/03/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Aix-les-Bains

Organisation qui traite les offres : Mairie d'Aix-les-Bains

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

Numéro d'enregistrement : 130010036

Adresse postale : Dreets Auvergne rhône alpes, Tour Swiss Life; 1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03, F

Ville : Lyon

Code postal : 69443

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : aea.ccira@dreets.gouv.fr

Téléphone : 0472772130

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Greffe du Tribunal de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 173800053

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022, Grenoble Cedex, F

Ville : Grenoble

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 173800053

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022, Grenoble Cedex, F

Ville : Grenoble

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie d'Aix-les-Bains

Numéro d'enregistrement : 21730008600014

Département : 73

Adresse postale : Place Maurice Mollard BP348

Ville : Aix les bains

Code postal : 73100

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Adresse électronique : mairie@aixlesbains.fr

Téléphone : 04 79 35 07 95

Adresse internet : <https://www.aixlesbains.fr/>

Profil de l'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_BraaUfGOLN

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 51cec2c2-8e63-4cf2-9847-1c5328d2de89-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification de la date initiale de remise des offres qui passe du 08/03/2024 à 12h00 au 22/03/2024 à 12h00 pour tous les lots.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9575d576-c920-4c49-8374-61224020a089 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/03/2024 à 13:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/03/2024